



INFO-RETRAITE

DÉCLARATION COMMUNE SUR LE PROJET DE LOI 3

LE MERCREDI
13 AOÛT

Le 13 août prochain, les membres de la Coalition syndicale pour la libre négociation liront, à Montréal*, une déclaration commune exigeant la modification en profondeur de l'inqualifiable projet de loi 3 sur les régimes de retraite déposé par le ministre Pierre Moreau, le 12 juin dernier.

**RENDEZ VISITE
AU MINISTRE
RESPONSABLE
DE VOTRE RÉGION**

Le même jour, à travers le Québec, tous les employés municipaux membres de l'une des organisations réunies au sein de la Coalition sont invités à l'heure du lunch à se rendre au bureau

du ministre libéral responsable de leur région pour lui réaffirmer leur rejet de l'actuel projet de loi.

Joignez-vous à nous dans ces actions pour répéter à votre député régional que vous dites NON au contenu de ce projet de loi et pour lui remettre la déclaration commune.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en communiquant avec votre conseiller à la mobilisation ou avec la FEESP-CSN.

* Lieu à déterminer